



Réunion des Présidents de la COSAC - Bruxelles, 4-5 juillet 2010

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1) Lieu de la réunion

Sénat de Belgique – Hémicycle
Entrée : Rue de Louvain 13, 1000 Bruxelles

2) Secrétariat de la réunion

Pour tout renseignement concernant cette réunion, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :
eu2010@senate.be ou appeler le : +32 2 501 77 80
Site internet : <http://www.parlement-eu2010.be>

3) Hébergement

Les réservations d'hôtel sont à faire **exclusivement** en ligne sur le site internet
<http://www.secure-squatra.be>

Des chambres ont été réservées dans 3 hôtels :

- Hôtel Le Méridien Brussels (5 étoiles)
Carrefour de l'Europe 3
1000 Bruxelles
- Hôtel Royal Windsor Grand Place (5 étoiles)
Rue Duquesnoy 5
1000 Bruxelles
- Hôtel Novotel Grand Place (4 étoiles)
Rue du Marché aux Herbes 120
1000 Bruxelles

4) Inscription à la réunion

Tous les participants, y compris les interprètes accompagnant les délégations, sont priés de s'inscrire **avant le vendredi 25 juin 2010**, en renvoyant le formulaire d'inscription par fax au numéro +32 2 501 72 16 ou par e-mail à eu2010@senate.be

5) Arrivée et départ des délégations

Les Présidents et les membres des délégations ne seront pas accueillis à leur arrivée à Bruxelles et devront organiser eux-mêmes leur transfert depuis l'aéroport ou la gare jusqu'à l'hôtel choisi.

6) **Transferts**

Le dimanche et le lundi, le déplacement en car des Présidents et des membres des délégations sera assuré par le Parlement belge entre les hôtels et les lieux de réunion et de réception.

7) **Accréditations**

Tous les participants inscrits à la réunion recevront un badge. Ce badge sera disponible dans les hôtels le dimanche 4 juillet 2010 de 15h00 à 18h00, ou au Sénat le lundi 5 juillet 2010 à partir de 8h30.

8) **Interprétation**

La traduction sera assurée simultanément en français, néerlandais et anglais.
3 cabines de traduction supplémentaires sont à disposition, suivant le principe du « premier arrivé, premier servi »

9) **Documentation**

La documentation sera actualisée régulièrement sur le site internet. Les participants recevront la dernière version des documents lors de leur accréditation. En conformité avec l'article 9.2 du Règlement de la COSAC, la documentation sera distribuée en anglais et en français.

10) **Presse**

La conférence est ouverte à la presse.

11) **Salle de réunion**

Il y aura une salle de réunion à la disposition des participants équipée avec ordinateurs, fax et téléphone. Tous les ordinateurs auront accès à internet et une connexion wifi sera également disponible (l'identification et le mot de passe vous seront donnés lors de l'accréditation).

12) **Espace sans fumée**

Il est interdit de fumer dans les bâtiments du Sénat.

13) **Banque et change**

L'euro est la devise en vigueur en Belgique.
Les hôtels de la Conférence disposent d'un service de change.
Un distributeur de billets est à votre disposition au Sénat.